

# Modalités de sélection saison 2024/2025

**Championnat d'Europe Dryland IFSS 2024 (Jämijärvi 16-20 Octobre 2024) - Finlande**  
**Championnat du monde WSA 2024 (Haughkey Park 23-24 Novembre 2024) - Angleterre**  
**Championnat du Monde WSA 2025 (Östersund 7-9 Février 2025) - Suède**  
**Championnat du Monde IFSS 2025 (Røros 9-15 Février 2025) - Norvège**

1) Tout compétiteur mettant dans ses objectifs sportifs la participation au championnat du Monde IFSS et au championnat du Monde WSA devra remplir toutes les conditions fixées par la Direction Technique. La performance, adaptée à la période de sélection et aux conditions du moment, ainsi qu'une évaluation globale du comportement sportif, amènera l'athlète à être reçu en entretien avec un jury constitué de l'équipe de la Direction Technique de la FFST.

A l'issue du programme de sélection une liste Elite sera établie, à partir de cette liste une proposition d'intégrer l'équipe de France ou le groupe France pour les disciplines d'attelage et l'équipe Nationale ou le groupe National pour les disciplines de mono-chien sera adressée à l'athlète retenu. Un programme de progression incluant notamment l'entraînement pourra être proposée afin d'améliorer la performance.

2) L'équipe de France et l'équipe Nationale sera constituée à la suite du processus de sélection obligatoire. Cette équipe sera constituée pour l'événement. Elle sera donc évolutive en fonction des courses soit de championnats internationaux, de courses coupe du monde ayant obtenues le Label. Les résultats seront analysés par la Direction Technique et, l'athlète concerné pourra ainsi être appelé en équipe de France (EF) ou équipe Nationale pour un objectif particulier au cours de la saison.

3) Les inscriptions aux championnats internationaux classiques seront payées aux membres de l'équipe de France et de l'équipe Nationale par la Fédération. Afin de couvrir ses frais à l'occasion d'un désistement non excusé, une caution d'un montant équivalent à l'inscription sera demandée à l'athlète sélectionné. Les membres du groupe France et du groupe National devront payer leur inscription en cas de sélection, mais seront remboursés en cas de podium. Un coureur sélectionné en équipe de France ou Nationale et qui participe dans 2 disciplines, devra payer sa deuxième inscription.

Les inscriptions de la sélection auprès des instances internationales se font en général 25 jours avant le Championnat.

**Le paiement de l'inscription devra être réceptionné 7 (sept) jours avant la clôture des inscriptions à l'épreuve.**



WORLD SLEDDOG ASSOCIATION  
Sleddog races since 1995



MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Si le paiement ne ce fait pas dans ce délai, la Direction Technique en accord avec la FFST annulera le départ du concurrent. Chaque coureur devra faire attention à signaler tout désistement global ou dans la discipline où il est inscrit. Ce désistement doit être justifié (blessure humaine ou canine) et signalé le plus tôt possible. La Direction Technique se réserve le droit de demander les justificatifs nécessaires à une contre-expertise médicale ou vétérinaire.

4) Le candidat devra prendre l'option Internationale de la licence FFST dans les délais impartis par la FFST et les instances internationales. Cette licence (DID ou WDL) est à prendre si possible en même temps que la licence FFST, en cochant l'option internationale. Pour rappel, cette même licence internationale permet également d'être classé à la coupe du monde IFSS ou WSA.

5) Les licenciés français résidant à l'étranger seront sélectionnés suivant les résultats des épreuves auxquelles ils auront participé dans leur pays de résidence, néanmoins la direction technique se réserve le droit de leurs imposer une course qu'elle aura désignée.

6) L'équipe de France et l'équipe Nationale auront un niveau global représentatif du niveau international et seront limitées à un effectif cohérent avec le nombre de nos licenciés et les exigences des structures internationales en matière de participation à ces évènements. Pour les championnats IFSS, chaque nation aura 3 coureurs par catégorie et discipline (3 opens et 3 nordiques), deux coureurs pourront être sélectionnés au-delà de ce quota s'ils ont un niveau significatif et sous réserve d'acceptation par l'IFSS. Pour des raisons d'équité ce même quota sera mis en place pour la WSA.

- EQUIPE DE FRANCE / EQUIPE NATIONALE : équipe sélectionnée et constituée par la Direction Technique à l'issue d'une sélection « pour un Championnat d'Europe ou du Monde » ou appelée pour un évènement exceptionnel « course Coupe du Monde ou à label Coupe du Monde ».

- GROUPE France / GROUPE NATIONAL : équipe sélectionnée et constituée par la Direction Technique à l'issue de sélection « pour un Championnat d'Europe ou du Monde » mais n'ayant pas le niveau requis pour entrer en Equipe de France ou Equipe Nationale. Il peut être appelé pour un évènement exceptionnel « course Coupe du Monde ou à label Coupe du Monde ».

Ces équipes sont nommées pour un évènement.

Conditions de sélection :

1. Remplir le dossier de positionnement et le renvoyer à la Direction Technique [coordination.dirtech@ffstmushing.org](mailto:coordination.dirtech@ffstmushing.org)
2. Justifier de résultats à N-1, N-2 pour le Dryland et N-3 pour le Snowland.
3. Obligation de participer à la visio sur les droits et devoirs des athlètes.
4. Obligation de la signature de la charte équipe de France/ équipe Nationale ou groupe France / groupe National.
5. Obligation de participer au Championnat de France Dryland 2024 et/ou Snowland 2025.

-DID : licence internationale IFSS

- WDL : licence internationale WSA



WORLD SLEDDOG ASSOCIATION  
Sleddog since 1995

MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité